-Mis en examen pour viols et agressions sexuelles sur mineurs de moins de 15 ans, un ecclésiastique sarthois a été placé en détention provisoire. Six plaignants ont été recensés pour des faits qui auraient été commis sur de jeunes garçons, entre 1993 et 2007, dans les paroisses de Bonnétable et Mamers (M-L et O-F, 12 au 16 juin).
-Depuis les événements du 7 janvier, 56 signalements de radicalisation pouvant conduire au djihadiste ont été relevés en Sarthe. Dix dossiers ont été ouverts par la justice, concernant 37 personnes en mesure de partir à l'étranger pour faire le djihad. Une femme a été interpellée dans un aéroport, et pour une famille d'une dizaine de personne, tout laisse à penser qu'elle est partie en Syrie (M-L et O-F, 17 juin).
-Le groupement de la gendarmerie de la Sarthe compte 645 gendarmes, auquel il faut ajouter 192 réservistes. Ils sont répartis au sein de quarante gendarmeries. Son patrimoine immobilier est du ressort du département qui prévoit trois dossiers : les deux constructions de Connerré et Brûlon en 2017 et la restauration de Ballon pour 2016 (M-L et O-F, 19 juin).
-La Sarthe figure parmi les 85 départements qui utilisent encore le plus d'annuaires téléphoniques version papier. 160 295 annuaires ont été diffusés entre le 4 mai et le 10 juin 2015. Plus de 70 % des sarthois réclament un annuaire papier (M-L, 22 juin).
-Que sont devenus les 184 salariés de la laiterie Candia du Lude, fermée le 30 juin 2014 ? _8 ont été mutés dans une usine du groupe, 52 ont retrouvé un CDI, 16 sont en intérim, 7 sont en formation, 17 ont un projet de retraite, 72 sont inscrits à Pôle emploi, 10 représentants du personnel sont toujours en activité (O-F, 25 juin).
-L'usine Bel implantée à Sablé depuis 1964, compte 650 personnes, dont 450 employées à la production de 45 000 tonnes de fromage en 2014 : Kiri, Babybel, Port-Salut, Cousteron, Boursin frais, Cantadou…54 % de la production est écoulée en France et 46 % part à l'étranger (M-L et O-F, 25-26 juin).
-Les 26 et 27 juin, les 700 lots de la collection de jouets amassés par Jean-Vianney Dubois, formant *l'Amusant Musée* du jouet à Juigné-sur-Sarthe, ont été vendus aux enchères, faute d'un repreneur. La vente a attiré des collectionneurs venant de toute la France et même de l'étranger.
-.Souriau créée en 1917, filiale depuis 2011 du groupe américain Esterline, possède deux sites de production en Sarthe : Champagné (650 emplois) et La Ferté-Bernard (une centaine). Le groupe, spécialisé dans la fabrication de divers composants électroniques, a engagé depuis le début de l'année, et sur dix-huit mois, un plan de recrutement d'une centaine de CDI (M-L et O-F, 25-29 juin).
-Implanté sur onze sites en France, dont celui d'Allonnes (70 employés), installé en 1967, le groupe Essilor, leader mondial de l'optique ophtalmique, produit chaque jour 3 000 verres correcteurs. Travaillant 24 heures sur 24, un verre blanc est fourni en 24 heures et un verre solaire en 48 heures (M-L et O-F, 30 juin).
-La municipalité d'Auvers-le-Hamon vient de faire l'acquisition du prieuré pour 380 000 €. Situé dans le bourg, l'ancienne grange dimière et le logis d'habitation accueilleront une médiathèque, la ludothèque et plusieurs salles de réunion. Le parc sera ouvert et utilisé pour diverses manifestations (O-F, 30 juin).

Séance du 21 novembre, 14 h 30, à l'auditorium de la médiathèque, *Médecins de la Renaissance : des hommes de toutes les sciences*, par Martine Leguy.
Dates à retenir : 12 décembre, 9 janvier 2016.

TARIF 2015

Adhésion seule (bulletins mensuels)	**30** €
Cotisation.....	**42** €
Cotisation pour l'étranger	**50** €
Cotisation de soutien ..... à partir de	**60** €

C.C.P. de la Société : Rennes 188-72 K

Le directeur gérant :
Joseph GUILLEUX

ITF Imprimeurs - ZA rue Pierre-Mendès-France
72230 Mulsanne

N° 897 – Novembre 2015 **MENSUEL** ISSN 0999-9345

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

fondée en 1761
reconnue établissement d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968

MÉDIATHÈQUE LOUIS-ARAGON - 9, rue Julien Pesche - 72039 LE MANS Cedex 09
courriel: sasaslemans@gmail.com

A – VIE DE LA SOCIETE

La Société d'Agriculture Sciences et Arts de la Sarthe vous invite à visiter son site
www.sciences-et-arts72.fr

Il reste 26 sociétaires qui n'ont pas encore versé leur cotisation de l'année 2015. Pour la bonne marche de la société, nous leur demandons de bien vouloir s'en acquitter.

Compte Rendu de la séance du 24 octobre, sous la présidence de Joseph Guilleux.

Président de l'Amicale des anciens élèves du lycée Montesquieu, Didier Béoutis évoque « *le lycée de garçons du Mans à l'épreuve de la Grande Guerre* », à travers l'ouvrage qu'il a publié l'an dernier.

Il s'agit de la première étude de la vie d'un établissement d'enseignement tout au long du premier conflit mondial, établie notamment sur la base des « rapports de quinzaine » adressés par le proviseur au rectorat. Établissement paisible de 363 élèves et de vingt-cinq enseignants, le lycée de garçons du Mans voit partir aux armées, en août 1914, près de la moitié de son corps enseignant, exclusivement masculin. Une partie de ses bâtiments, dont la totalité des dortoirs, sont réquisitionnés en vue d'un hôpital auxiliaire qui verra affluer mutilés et blessés durant plus de quatre années.

Comment le lycée a-t-il fait face, dans ces conditions, à sa mission d'éducation, plus nécessaire que jamais en ces temps de guerre, alors que les concours d'agrégation masculins ne sont plus organisés ? On regroupe des classes, on demande à un professeur de surseoir à sa retraite, on fait appel à un couple d'enseignants réfugiés, on sollicite les professeurs de l'École normale d'instituteurs en sus de leurs services, et on va même -c'est une première- faire venir des professeurs femmes, du lycée de jeunes filles et d'ailleurs. On parviendra aussi, dans un esprit de sacrifice, à participer à l'effort de guerre, les enseignants acceptant d'abandonner une partie de leurs traitements, et de prendre des responsabilités dans les « œuvres de guerre » auxquelles participent aussi les élèves, dont l'esprit est tenu en éveil par l'exemple, maintes fois rappelé, de leurs aînés qui sont sur le front.

Le lycée accueillera même, au printemps de 1918, des élèves des lycées parisiens, éloignés de la capitale en raison de la menace des canons allemands, avant d'héberger une partie des soldats américains présents au Mans, et de faire face à l'épidémie de la « grippe espagnole ».

Le lycée va donc pouvoir, tout au long du conflit, dans des conditions difficiles, assurer avec succès, sa mission enseignante. Le lycée du Mans, ce sont aussi les six enseignants et les cent soixante anciens élèves morts au champ d'honneur, dont la mémoire, rappelée au cours de chaque année durant le conflit, est pérennisée par le monument aux « enfants du lycée morts pour la France », inauguré en novembre 1922.

B – NOUVELLES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

-Le Mans – L'association AOK a renouvelé, durant l'été, la visite du blockhaus du général Frieddrich Dollmann, qui commandait la 7e armée allemande chargée de la défense du mur de l'Atlantique, forte de 161 000 hommes. Construit en 1942, abandonné, fermé et vidé après la Libération, les bénévoles de l'association l'ont remeublé avec du mobilier authentique provenant d'autres bunkers.
-Créée en 1998, l'association Femmes relais Sarthe, qui emploie quatre salariés, œuvrant à l'intégration des familles d'immigrés, est en grande difficulté. En 2014, les médiatrices ont accompagné 480 familles. Suite aux coupes financières drastiques de l'état et des collectivités, qui se montaient à 80 % du budget, l'association risque de disparaître (M-L et O-F, 12 juin).
-Depuis le départ de l'usine Dura de l'avenue de la Libération, et l'achat du terrain par le groupe Nexity, en novembre 2011, la première tranche de 127 logements (dont 10 maisons) a été inaugurée le 22 juin. Le même jour, la première pierre de la seconde tranche comportant 95 logements a été posée.
-Surprise pour les habitués du café du Jet d'eau qui ont trouvé porte close le 14 juin. Celui-ci, entièrement rénové depuis la fin de l'été 2014, a été placé en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce du Mans, et deux personnes licenciées (M-L et O-F, 23 juin).
-Le conseil du Mans Métropole s'est conformé, le 25 juin, à la nouvelle réglementation du stationnement qui impose une tarification au ¼ d'heure dans les parkings souterrains, à partir du 1er juillet. Le tarif de la première heure va diminuer, mais dès la 2e heure, les tarifs augmentent. La gratuité continuera d'exister en évoluant. Elle n'existera plus au parking des Jacobins, le restera pour une heure dans le parking souterrain des Quinconces et sera d'une demi-heure pour les parkings des Filles-Dieu, Halles, Médiathèque, Palais des congrès, Rabelais et de la Gare. La décision a été prise de rendre payant, à partir de l'automne, les 350 places du parking aérien, à l'arrière de l'espace culturel des Quinconces.
-Le groupe MMA, assureur mutualiste, se positionne en 3e position des réseaux d'agents généraux en biens et responsabilité. Avec 6 700 salariés en France, dont 3 400 au Mans, le groupe se positionne parmi les principaux employeurs manceaux, et recrute entre 600 et 800 personnes par an. Concerné par 60 % de ces embauches, Le Mans est le bassin de recrutement le plus important.
-La pose en cours des grillages de protection extérieure des vitraux de la chapelle de la Visitation, annonce la fin prochaine de sa restauration, dont le coût s'est élevé à 3 815 000 €. Commencée en 1997, les travaux ont porté pendant plusieurs années sur les extérieurs : toiture, campanile, murs, façade occidentale et son exceptionnel fronton, fenêtres et vitraux. À partir de 2012, les travaux de l'intérieur, comme la réfection des voûtes, ont fait ressortir les peintures des croisées des ogives, ou les ferronneries de son pourtour. Le chœur a retrouvé sa splendeur originelle avec les sculptures, dorures et peintures de son retable. Son ouverture au public est prévue pour le dernier trimestre de cette année (M-L, 3 juillet).
-Du 3 au 5 juillet la 2e édition de la fête de l'ACO, organisée tous les deux ans, s'est déroulée autour des circuits automobiles et de karting. 25 000 spectateurs passionnés ont assisté et vibrés aux différentes animations proposées : 24 Heures karting sur la piste Alain Prost, nombreux plateaux de courses sur le circuit Bugatti, expositions, dédicaces Michel Vaillant, projections de films. En 2014, l'ACO avait enregistré 645 700 spectateurs sur l'ensemble des épreuves qu'il avait organisées.
-Novasep, située dans le quartier de l'université, une soixantaine de salariés, est une usine qui œuvre pour l'industrie pharmaceutique. La société annonce un investissement de 10 millions d'euros, dans la construction d'une ligne de production dédiée à la production d'anticorps monoclonaux conjugués. Ce projet, dont la production est prévue pour le second semestre 2016, fait suite à un programme de 4 millions d'euros, déjà investi l'année dernière au Mans (M-L et O-F, 27 juin et 8 juillet).
-C'est la société sarthoise Dialog qui vient de décrocher le marché colossal de 800 000 billets de la billetterie pour les fêtes maritimes *Brest 2016*. Cette société, qui a fêté ses 20 ans en 2014, travaille avec l'ACO. Elle s'est forgée une solide réputation dans les gros événements, et avait emporté l'an dernier la billetterie des Jeux équestres mondiaux de Normandie (O-F, 12 juillet).
-En inaugurant sa nouvelle résidence Parc et Patio dans le quartier de la Cartoucherie, le bailleur social La Mancelle d'habitation a atteint son 6 000e logement. Plus de 70 % de ces logements sont situés sur le territoire de Le Mans Métropole. La partie réservée à l'accession à la propriété de la Cartoucherie peine à trouver preneur. Sur les 300 parcelles destinées à la construction de maisons individuelles, seule une dizaine est déjà sortie de terre (M-L et O-F, 14 et 16 juillet).
-Début juillet, il manquait 360 000 € pour clore le budget de l'Ismans (institut supérieur des matériaux du Mans), école d'ingénieurs créée en 1987 par la.CCI. Si rien ne se passait d'ici au 15 juillet, l'école serait en cessation de paiement. Les tractations entre les présidents de la région, du département, de Le Mans métropole, de l'université et de la CCI, ont abouti à un consensus d'accompagnement de l'école. L'université du Maine serait favorable à intégrer, dans un délai de plusieurs années, l'Isman en son sein (M-L et O-F des 9-10-11 et 16 juillet).
-Installé depuis 2002 près de la gare Sud, le Centre d'ingénierie du matériel (CIM) de la SNCF contribue à l'amélioration des trains d'aujourd'hui, et à la création et à l'élaboration de ceux de demain. Les 250 ingénieurs et 30 techniciens qui y travaillent appartiennent à 66 spécialisations. 88 % du chiffre d'affaires est en rapport avec la SNCF, 12 % avec d'autres entreprises françaises ou étrangères (O-F, 21 juillet).
-Deux gros chantiers sont en cours de réalisation. A l'usine des eaux un bâtiment, d'un coût de 3 M €, pouvant accueillir 110 personnes sur ses 2 850 m^2, est en construction depuis le début de l'année. Route de Parigné, le nouveau centre de secours Le Mans Sud, qui doit remplacer celui de Pontlieue, est en chantier depuis un an. Il doit entrer en fonction au printemps prochain (M-L, 9 et 23 juillet).

-Département – En Sarthe, ERDF alimente 309 872 personnes en électricité, dont la consommation a baissé de 9,4 % en 2014, du fait de la douceur climatologique de l'année. 30 % des 19 990 km des réseaux haute ou basse tension sont enfouis. 28,5 millions d'euros ont été dépensés pour la modernisation, le développement et la maintenance du réseau de distribution (M-L, 3 juin).
-Le pôle culturel dénommé *La Passerelle* de Connerré a été inauguré le 6 juin. Il comprend une salle modulable de 200 à 400 places, une ludothèque-médiathèque, un espace repas et un office traiteur. D'un coup de 3,5 millions d'euros, la ville a obtenu 1,5 million de subventions et de dotations. Rappelons que Cofiroute ouvrira en 2018, à la hauteur de Connerré, un échangeur sur l'autoroute A 11.
-Les résultats financiers du groupe LDC s'élèvent avec un chiffre d'affaires dépassant les trois milliards d'euros en 2014, dégageant un actif de 153,5 millions d'euros. Ces bons résultats s'expliquent surtout par les ventes des produits élaborés et en découpes, sous les marques Loué, Le Gaulois et Maître Coq. Ils auraient encore été meilleurs sans l'amende de 9,6 millions d'euros infligée (M-L et O-F du 5 juin).
-Depuis 40 ans, les bénévoles de la Transvap, aujourd'hui au nombre de 75, rénovent et sauvegardent, au dépôt de Beillé, un matériel historique ferroviaire. L'association entretient sur 17 km la ligne, les haies, les 25 000 traverses, les gares de Tuffé et de Bonnétable, pour permettre l'accueil de 6 000 visiteurs (M-L, 5 juin).
-L'école élémentaire de Cérans-Foulletourte s'appelle désormais l'école Camille-Souchu, du nom de la photographe ceranaise, la première à exercer le métier en Sarthe. En 1900, Camille Souchu fait son voyage de noces à Paris et y achète à l'exposition universelle son premier appareil photo. Après avoir photographié un mariage en 1903, elle est sollicitée pour réaliser des clichés. Cela la conduira à installer son atelier en 1910 (O-F, 7 juin).
-Trois commerces et une maison ont été détruits à la suite d'un incendie dans le centre de la ville de Saint-Calais, en fin d'après-midi du 8 juin. Douze personnes ont dû être relogées dans leur famille ou par la municipalité.